

PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

20 ET 21 FÉVRIER 2016

DESBIENS, QC.

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383 Montréal, Qc, H2K 3T1 Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca Web: www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
0. Ouverture	
1. Procédures	4
1.1. Praesidium.	4
1.2 Adoption de l'ordre du jour	4
1.3 Adoption du procès-verbal	
1.4 Enregistrement	5
2. Accueil des membres	5
9. Avis de motion	10
9.1 Dépôt des avis de motion.	10
4. Plan d'action	
6. Femmes.	16
7. Finances	21

0. OUVERTURE

0.1 <u>L'ouverture du congrèes est proposée à 10h05.</u>

Proposée par :Conseil Exécutif Appuyée par :Aféa-Uqam Adoptée à l'unanimité

1. PROCÉDURES

1.1. Praesidium

1.1.1. Que Justin Arcand, Éric Faucher, Benjamin Gingras et Kathy Teasdale soient respectivement responsables de l'animation, du secrétariat, de la prise des tours de parole et du senti pour la journée de samedi et que Benjamin Gingras, Éric Faucher, Noël Brouillette et Kathy Teasdale soient respectivement responsables de l'animation, du secrétariat, de la prise des tours de parole et du senti pour la journée de dimanche.

Proposée par :Conseil Exécutif Appuyée par :AGEECLG Adopté à l'unanimité

1.2 Adoption de l'ordre du jour

- **1.2.1.** Que l'ordre du jour soit le suivant :
 - 0. Ouverture
 - 1. Procédures
 - 1.1 Praesidium
 - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du procès-verbal
 - 1.4 Enregistrement
 - 2. Accueil des membres
 - 3. Bilan
 - 4. Plan d'action
 - 5. Revendications
 - 6. Femmes
 - 7. Finances
 - 8. Élections
 - 9. Avis de motion
 - 9.1 Dépôt des avis de motion
 - 9.2 Traitement des avis de motion
 - 10. Varia
 - 11. Fermeture

Proposée par :SECMV - Appuyée par : AECSL Adoptée à l'unanimité

1.3 Adoption du procès-verbal

1.3.1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès de l'ASSÉ des 24 et 25 octobre 2015.

Proposée par: Conseil Exécutif Appuyée par: Sogéécom Adopté à l'unanimité

1.4 Enregistrement

1.4.1. Considérant le mandat du SECMV : "Que le SECMV réitère sa position pour un système de webdiffusion en direct approprié lors des congrès de l'ASSÉ. Qu'en ce sens, on tente d'enregistrer toute instance pour consultation future

Qu'on permette aux délégations d'enregistrer le congrès et de rendre disponible cet enregistrement, pour référence future et à des fins de transparence.

Proposée par : SECMV Appuyée par AGEBdeB

Proposition dilatoire : Mise en dépot de la principale 1.4.1.

Proposée par SOGÉÉCOM Appuyée par AGECFXG

Pour: 44 Contre: 3 Abstention: 6

Adoptée au 1/3.

2. ACCUEIL DES MEMBRES

2.1. Que l'on accueille l'AEEH-UL au sein de l'ASSÉ

Proposée par le Conseil Exécutif Appuyée par AECSAUM

Proposition privilégiée : <u>Présentation de 5 minutes sur l'AEEH-UL et son affiliation et d'une période de questions/réponses de 5 minutes</u>

Proposée par AFÉA-UQAM Appuyée par AGECFXG Adoptée à l'unanimité

Retour sur la proposition 2.1 :

2.1. Oue l'on accueille l'AEEH-UL au sein de l'ASSÉ

Proposée par le Conseil Exécutif Appuyée par AECSAUM Adoptée à l'unanimité

3. BILAN

3.1. Que l'on tienne une période de questions-réponses de 20 minutes sur le bilan des comités et conseils.

Proposée par Conseil Exécutif Appuyée par AGECD

3.1.1. Amendement : <u>D'ajouter 10 minutes à la période de questions-réponses</u>

Proposée par AGEEM Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

Retour sur la principale 3.1 telle qu'amendée :

3.1. Que l'on tienne une période de questions-réponses de 30 minutes sur le bilan des comités et conseils.

Proposée par Conseil Exécutif Appuyée par AGECD Adoptée à l'unanimité

3.2. Que l'on fasse un tour de table des associations étudiantes pour énumérer les principes, les revendications et les pratiques féministes des associations locales.

Proposée par AFESH-UQAM Appuyée par SECMV Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que se tienne une pause de 15 minutes.

Proposée par AGEEM Appuyée par Réésum Adoptée à l'unanimité

3.3. Que l'on tienne un caucus régions/centres urbains d'une durée d'une heure sur les dynamiques internes de l'ASSÉ, suivi d'un bilan des discussions en congrès. Que Montréal soit considéré comme centre urbain. Que les associations situées à moins de 45 minutes de Montréal soient dans le caucus « centres urbains ». Que les associations étudiantes de Québec choisissent dans quel caucus elles souhaitent participer.

Proposée par AECSF Appuyée par AECSSAUM

Pour: 38 Contre: 0 Abstentions: 18

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée de pause de 1 heure.

Proposée par Conseil Exécutif Appuyée par AÉÉA-UL Adoptée à l'unanimité à 14h **3.4.** Que l'on tienne une plénière d'une durée d'une heure sur le sujet des moyens de pression à l'intérieur de l'ASSÉ.

Proposée par SOGÉÉCOM Appuyée par ADÉPUM

Pour: 24 Contre: 15 Abstentions: 15

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on termine les tours de paroles de la plénière.

Proposée par AGECFXG Appuyée par RESUL

Pour: 50 Contre: 3 Abstentions: 1

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une pause de 15 minutes.

Proposée par AEMSP-UQAM

Appuyée par ABEILL

Le vote est demandé: 47 pour, 9 contre, 0 abstention

Adoptée à majorité

3.5. Que l'on tienne une plénière de 45 minutes sur la question du paiement des cotisations par les membres de l'ASSÉ (Chapitre 2, Article 5, Alinéa 4 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ) et les possibles sanctions qui peuvent en découler.

Proposée par AEMSP-UQAM Appuyée par SOGÉÉCOM

Proposition dilatoire : La question préalable est demandée

Proposée par AGECFXG Appuyée par AFÉA-UQAM Pour : 47 Contre : 8 Adoptée à majorité

Retour sur la principale 3.5. :

3.5. Que l'on tienne une plénière de 45 minutes sur la question du paiement des cotisations par les membres de l'ASSÉ (Chapitre 2, Article 5, Alinéa 4 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ) et les possibles sanctions qui peuvent en découler.

Proposée par AEMSP-UQAM Appuvée par SOGÉÉCOM

Pour: 5 Contre: 26 Abstentions: 26

Battue à maiorité

3.6.: Considérant que l'exercice d'une démocratie directe digne de ce nom implique un haut degré de transparence et qu'il s'agit là d'une distinction historique majeure entre l'ASSÉ et les fédérations étudiantes,

Considérant que la situation précaire de la majorité des étudiant-es québécois-es justifient que les sommes qu'elles et ils versent à leurs associations soient gérées rigoureusement,

Considérant que l'enjeu d'une possible hausse de cotisation justifie plus que jamais que les associations membres de l'ASSÉ se réapproprient les enjeux liés à ses finances,

Considérant que l'actuel secrétaire aux finances de l'ASSÉ a lui-même convenu dans un texte de réflexion de problèmes majeurs dans le suivi des finances au cours des mandats 2013-2014 et 2014-2015,

Considérant que les prévisions budgétaires et les états financiers ne permettent pas de juger du bien-fondé de dépenses ou d'entrées d'argent particulières,

Considérant que de permettre à une firme comptable d'avoir accès au "grand livre" de l'ASSÉ pour la vérification annuelle tout en invoquant des motifs de sécurité pour en refuser l'accès aux associations membres implique que celles-ci sont moins dignes de confiance qu'une corporation sous-traitante,

Considérant que ladite vérification comptable annuelle permet d'assurer la légalité de la gestion des avoirs de l'ASSÉ mais pas la légitimité des transactions eu égard aux mandats et principes de l'ASSÉ, et que le secrétaire aux finances est l'unique élu ayant présentement la possibilité d'en juger,

Considérant que les procès-verbaux d'exécutif, comme ceux des associations membres, comportent des informations utiles aux membres en vue de garder leurs élu-es imputables quant à leurs décisions, y compris financières,

Considérant que le Conseil exécutif de l'ASSÉ a longtemps donné accès à ses procèsverbaux aux associations membres via le forum interne sans que cela n'ait jamais causé le moindre tort à l'organisation,

Considérant que le Conseil exécutif, comme toute instance de l'ASSÉ, peut recourir au huis-clos pour éviter que des décisions ou informations sensibles d'un point de vue sécuritaire ne se retrouvent consignées dans un procès-verbal,

Considérant enfin que d'instaurer de tels droits, analogues à ceux que beaucoup d'associations membres accordent déjà à leurs membres, contribuerait de façon significative à l'ouverture du pouvoir exécutif à l'ASSÉ,

Que l'ASSÉ donne accès à toutes les associations membres de l'ASSÉ aux données de son grand livre comptable sur demande, et aux procès-verbaux du Conseil exécutif en permanence sur ASSÉ-support ou via un nouveau forum interne.

Proposée par SECMV Appuyée par AECSL Jugée irrecevable par la présidence

Proposition spéciale : Appel de la décision de la présidence

Proposée par SECMV Appuyée par AECSL Le vote est demandé : 23 pour, 13 contre, 20 abstentions Adoptée à majorité

Proposition dilatoire : <u>Mise en dépôt de la principale 3.6.</u>

Proposée par ADEPUM Appuyée par SOGÉÉCOM

Proposition dilatoire : Question préalable

Proposée par LAS Appuyée par RÉSUL Pour : 48 Contre : 9 Adopté à majorité

Proposition spéciale: Vote nominal sur la mise en dépôt

Proposé par SECMV Appuyé par AEMSP-UQAM

Pour: 23 Contre: 7 Abstentions: 26

Adopté à majorité

Retour sur la proposition de mise en dépôt :

Proposition dilatoire : <u>Mise en dépôt de la principale 3.6.</u>

Proposée par ADEPUM Appuyée par SOGÉÉCOM

Pour : AFELC-UQAM, SOGÉÉCOM, AGEEPP-UL, AGECFXG, RÉSUL, LAS, AEMSP-UQAM,

AGEEM, AGEFLESH, AGECD, ABEILL, ADÉPUM, AECSF

Total : 27

Contre : AECSL, AGEECLG, AGEBdeB, SECMV, AEEH-UL, RÉSUM, AFÉA-UQAM, AESS-UQAM, AFESH-UQAM, AGES

Total : 26

Abstentions: AESPEP-UdeM, AÉÉA-UL, AEAUM, AECSAUM

Total: 4

Adoptée au tiers

Proposition dilatoire : <u>Passer directement au point 9. Avis de motion</u>

Proposé par AFESH-UQAM Appuyé par AGEBdeB

Pour: 40 Contre: 0 Abstentions: 11

Adoptée à majorité

9. AVIS DE MOTION

9.1 Dépôt des avis de motion

Proposition spéciale : Dépôt d'un avis de motion

Considérant le 7ème principe de base et le l'article 5 du deuxième chapitre des statuts et règlements, modifiés en 2013,

Considérant le pluriel associé aux principes, des revendications et des pratiques féministes dans les statuts et règlements,

Que le Congrès invite ses associations membres à appliquer et organiser davantage de pratiques féministes,

Que l'AGECD, l'AGEBdeB, l'AGES, le RÉÉSUM, l'AGEECLG, l'ABEILL et l'AGEEM prouvent qu'elles ont des revendications féministes,

Que l'AGECAL, l'AECS, l'SCPASA, l'ACSSUM, le FASA, l'AÉÉCSGUM, l'AELCUM, l'AÉMUM, l'ASSO-CÉTASE, l'AEHUM, l'ADÉPUL, l'AÉÉA-UL, l'AGEEPP-UL, l'AGÉÉTUL, le RÉÉAV, le RÉSUL, l'AHCSSA, l'AGEMDELCUS, le MÉDIIAS, l'AECSSP-UQAM et l'AGECOV prouvent qu'elles ont des principes, des revendications et des pratiques féministes,

Que l'AGÉFXG prouve qu'elle a des principes et des revendications féministes,

Que Liberal Arts Society prouve qu'elle a des principes féministes,

Que l'AECSAUM prouve qu'elle a des revendication et des pratiques féministes

Que ces mandats soient envoyés sur ASSÉ-support,

<u>Si ces conditions ne sont pas remplies au Congrès annuel, que le Congrès considère ces associations comme non-membre.</u>

Déposé par AFESH-UQAM

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une pause de 15 minutes.

Proposée par AGECD Appuyée par AGEECLG

Proposition d'amendement : <u>Modifier 15 minutes par 63 minutes</u>

Proposée par : AECSL

Appuyé par : AEMSP-UQAM

Pour: 42 Contre: 0 Abstentions: 9

Adopté à majorité

Retour sur la proposition privilégiée telle qu'amendée :

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une pause de 63 minutes.

Proposée par AGECD Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité

Proposition spéciale : <u>Dépôt d'un avis de motion</u>

Que les procès-verbaux du Conseil Exécutif soient réputés publics et mis en ligne Déposé par le Conseil Exécutif

Proposition dilatoire: Que l'on passe directement au point 4. Plan d'action.

Proposé par : AESS-UQAM Appuyé par : ADEPUM

Pour: 45 Contre: 0 Abstentions: 6

Adoptée à majorité

4. PLAN D'ACTION

4.1. Que l'ASSÉ participe à l'action intersyndicale du 24 février 2016.

Proposé par : AECSAUM Appuyé par : AGEEM

Pour: 37 Contre: 0 Abstentions: 17

Adopté à majorité

4.2. Considérant que depuis le début de la session d'automne plusieurs textes de réflexion ont circulé au niveau national à propos du rôle de l'ASSÉ et/ou de ses instances;

Considérant que plusieurs propositions qui visent à modifier le fonctionnement de l'ASSÉ ont été discutées en congrès depuis la même période;

Considérant que des congrès d'orientation ont suivis les grèves de 2005 et 2012 et que les dynamiques présentes au national lors du printemps et de l'automne 2015 nécessitent des réflexions;

Considérant que plusieurs critiques faites lors du congrès d'orientation de 2005 et de 2013 que l'on peut retrouver dans les cahiers de mémoires partagés sur ASSÉ-SUPPORT sont encore pertinentes;

Que l'ASSÉ tienne un congrès d'orientation à l'automne 2016.

D'ici là, que l'on se penche sur les différents enjeux soulevés en vue du congrès et que les associations étudiantes consultent leurs membres en ce sens.

Proposée par : AFESH-UQAM Appuyée par : SOGÉÉCOM

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une plénière de 30 minutes sur les thèmes et la forme que pourrait prendre un congrès d'orientation.

Proposée par AFÉA-UQAM Appuyée par AGEECLG Adoptée à l'unanimité Retour sur la principale 4.2. :

4.2.1. Amendement : Ajouter « Que les associations étudiantes membres se penchent sur des axes précis à aborder lors de ce congrès d'orientation et que ces axes soient proposées dans un congrès ultérieur. »

Proposé par : AECSAUM Appuyé par : AFÉA-UQAM

Pour: 24 Contre: 12 Abstentions: 15

Adopté à majorité

Retour sur la principale 4.2. telle qu'amendée :

4.2. Considérant que depuis le début de la session d'automne plusieurs textes de réflexion ont circulé au niveau national à propos du rôle de l'ASSÉ et/ou de ses instances;

Considérant que plusieurs propositions qui visent à modifier le fonctionnement de l'ASSÉ ont été discutées en congrès depuis la même période;

Considérant que des congrès d'orientation ont suivis les grèves de 2005 et 2012 et que les dynamiques présentes au national lors du printemps et de l'automne 2015 nécessitent des réflexions;

Considérant que plusieurs critiques faites lors du congrès d'orientation de 2005 et de 2013 que l'on peut retrouver dans les cahiers de mémoires partagés sur ASSÉ-SUPPORT sont encore pertinentes;

Que l'ASSÉ tienne un congrès d'orientation à l'automne 2016.

D'ici là, que l'on se penche sur les différents enjeux soulevés en vue du congrès et que les associations étudiantes consultent leurs membres en ce sens.

Que les associations étudiantes membres se penchent sur des axes précis à aborder lors de ce congrès d'orientation et que ces axes soient proposés dans un congrès ultérieur.

Proposée par : AFESH-UQAM Appuyée par : SOGÉÉCOM

Pour: 39 Contre: 0 Abstentions: 12

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on ajourne le congrès jusqu'à 9h demain matin.

Proposée par : Conseil Exécutif

Appuvée par : AÉÉA-UL

Pour: 45 Contre: 0 Abstentions: 6

Adoptée à majorité

4.3. Proposition de réouverture du congrès à 9h35.

Proposé par AEEH-UL Appuyé par ABEILL Adopté à l'unanimité **4.4.** Considérant le profond malentendu qui règne entre Marie-Victorin et plusieurs autres associations membres de l'ASSÉ;

Considérant la volonté de part et d'autre à régler ce conflit par la communication;

Considérant que plusieurs critiques sont légitimes et méritent d'être débattues, mais qu'il faut d'abord régler les lourdes tensions internes qui règne au sein de l'ASSÉ et au sein même du congrès;

Considérant qu'une atmosphère positive est essentielle afin de discuter du fond du problème;

Considérant que nous militons pour des raisons semblables et qu'il faut s'unir à nouveau contre nos ennemis communs pour gagner la lutte;

Que l'on invite le SECMV à réintégrer le congrès

Que l'on invite les associations membres de l'ASSÉ à dialoguer de bonne foi afin de réduire les tensions actuelles qui ne font que miner les énergies des militants et des militantes.

Proposée par : AECSF Appuyée par : AFÉA-UQAM

Pour: 47 Contre: 0 Abstentions: 4

Adoptée à majorité

- **4.5.** Que le plan d'action de l'ASSÉ pour le reste de la session d'hiver soit le suivant : Que l'ASSÉ invite les membres à participer :
 - Aux activités du 8 mars
 - À la manifestation contre la brutalité policière du 15 mars
 - Aux manifestations du 1er mai

Que le comité femmes de l'ASSÉ diffuse aux associations locales les événements du 8

mars

Proposé par AFÉA-UQAM Appuyé par AECSAUM

Proposition privilégiée : Scinder et voter séparément les 3 événements

Proposée par AÉMSP-UQAM Appuyée par AGEECLG

Pour: 24 Contre: 9 Abstentions: 24

Adoptée à majorité

4.6. Que l'ASSÉ invite les membres à participer aux activités du 8 mars Que le comité femmes de l'ASSÉ diffuse aux associations locales les événements du 8 mars

Proposée par AFÉA-UQAM Appuyée par AECSAUM

Pour: 54 Contre: 0 Abstentions: 3

Adoptée à majorité

4.7. <u>Que l'ASSÉ invite les membres à participer à la manifestation contre la brutalité policière du 15 mars.</u>

Proposée par AFÉA-UQAM Appuyée par AECSAUM

4.7.1. Amendement: Remplacer « à la manifestation » par « aux manifestations ».

Proposé par : AECSAUM Appuyé par : LAS Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale 4.7. telle qu'amendée :

4.7. Que l'ASSÉ invite les membres à participer aux manifestations contre la brutalité policière du 15 mars.

Proposée par AFÉA-UQAM Appuyée par AECSAUM

Pour: 48 Contre: 0 Abstentions: 9

Adoptée à majorité

4.8. Que l'ASSÉ invite les membres à participer aux manifestations du 1er mai.

Proposée par AFÉA-UQAM Appuyée par AECSAUM Adoptée à l'unanimité

4.9. Que l'ASSÉ invite les membres à participer à la semaine de perturbation de la Coalition Main Rouge du 21 au 27 février.

Proposé par AECSF Appuyé par AEAUM

Pour: 45 Contre: 3 Abstentions: 9

Adoptée à majorité

4.10. Que l'ASSÉ soit en soutien aux associations locales dans leurs initiatives, en respectant leurs dynamiques locales et à la demande de celles-ci.

Proposé par AECSL Appuyée par AESS-UQAM

4.10.1. Amendement : <u>Ajouter à la proposition :« Que l'ASSÉ soutienne particulièrement les associations voulant se munir de mandats féministes. »</u>

Proposé par AGES Appuyé par AGEECLG

Pour: 41 Contre: 0 Abstentions: 16

Adopté à majorité

Retour sur la principale 4.10. telle qu'amendée :

4.10. Que l'ASSÉ soit en soutien aux associations locales dans leurs initiatives, en respectant leurs dynamiques locales et à la demande de celles-ci.

Que l'ASSÉ soutienne particulièrement les associations voulant se munir de mandats féministes.

Proposé par AECSL Appuyée par AESS-UQAM

4.10.2.: Amendement : Ajouter à la proposition : « Qu'en ce sens, l'ASSÉ participe aux mobilisations contre l'augmentation des frais afférents ou de toute autre nature et pour une gestion réellement collégiale ».

Proposé par SECMV Appuyé par AGEFLESH Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale 4.10. telle qu'amendée :

4.10. Que l'ASSÉ soit en soutien aux associations locales dans leurs initiatives, en respectant leurs dynamiques locales et à la demande de celles-ci.

Que l'ASSÉ soutienne particulièrement les associations voulant se munir de mandats féministes.

Qu'en ce sens, l'ASSÉ participe aux mobilisations contre l'augmentation des frais afférents ou de toute autre nature et pour une gestion réellement collégiale.

Proposé par AECSL Appuyée par AESS-UQAM

ontre: 0 Abstentions: 3

Adoptée à majorité

4.11. Que l'on tienne une plénière d'une heure sur la prochaine campagne de l'ASSÉ en vue du congrès annuel.

Proposée par : Conseil Exécutif

Appuyée par : RÉSUL

Proposition privilégiée : Que l'on prenne une pause de 15 minutes.

Proposée par : AÉMSP-UQAM

Appuyée par : AGECD Adoptée à l'unanimité

Retour sur la proposition 4.11.:

4.11. Que l'on tienne une plénière d'une heure sur la prochaine campagne de l'ASSÉ en vue du congrès annuel.

Proposée par : Conseil Exécutif

Appuyée par : RÉSUL

Proposition dilatoire: Que l'on laisse sur la table la proposition principale 4.11.

Proposée par : SOGÉÉCOM Appuyée par : AFÉA-UQAM

Pour:41 Contre: 4 Abstentions: 6

Adoptée à majorité

4.12. Considérant le mandat de l'AESS-UQAM de protéger et défendre les étudiantes internationales et les étudiants internationaux.

Considérant les récents propos de membres du gouvernement provincial, concernant la possibilité des administrations de facturer sans restriction les frais de scolarité des étudiantes internationales et des étudiants internationaux afin de palier aux coupes budgétaires.

Considérant les mesures d'austérité provinciales ayant des répercussions sur les institutions d'éducation

Considérant les différences en terme de population d'étudiants internationaux et d'étudiantes internationales dans les différentes institutions d'éducation supérieures au travers du Québec.

Considérant la possibilité d'émergence de disparité entre les institutions d'études supérieures de régions et de centres urbains.

Considérant la volonté du gouvernement provincial d'abolir ou de remanier de façon néfaste les différents accords historiques avec différents pays concernant les frais de scolarité des ressortissants de ces mêmes pays;

Que l'ASSÉ se positionne contre la pratique d'instrumentaliser les étudiants internationaux et étudiantes internationales dans le cadre des mesures d'austérité.

Que le CRAA soit mandaté pour effectuer une recherche sur le sujet et les différents scénarios d'ici le congrès d'orientation.

Proposée par AESS-UQAM

Jugée irrecevable au point « Plan d'action »

Proposition privilégiée : Que l'on passe directement au point 6. Femmes.

Proposée par : LAS Appuyée par : AEEA-UL

Pour: 27 Contre: 6 Abstentions: 21

Adoptée à majorité

6. FEMMES

6.1.: Que l'on tienne une présentation de 15 minutes, suivie d'une période de questionsréponses de 25 minutes sur les thèmes du camp de formation féministe et du congrès femmes.

Proposée par Comité Femmes Appuyée par AECSAUM Adoptée à l'unanimité

6.2.: Que l'on tienne un caucus non-mixte femmes de régions de 35 minutes.

Proposée par Comité Femmes Appuyée par ABEILL

6.2.1. Amendement : <u>D'ajouter après « régions » : « , femmes de centres urbains, hommes de régions, hommes de centres urbains ».</u>

Proposée par SECMV Appuyée par AECSL

6.2.1.1. Sous-amendement : <u>D'ajouter après « hommes de centres urbains » : « et un caucus de personnes non binaires ».</u>

Proposé par : AGES Appuyé par : AECSL Adopté à l'unanimité

Retour sur l'amendement 6.2.1. tel que sous-amendé :

6.2.1. Amendement : <u>D'ajouter après « régions » : « , femmes de centres urbains, hommes de régions, hommes de centres urbains et un caucus de personnes non binaires ».</u>

Proposé par SECMV Appuyé par AECSL

6.2.1.2. : Sous-amendement : <u>D'ajouter : « Que les délégations de Québec choisissent par elles-mêmes entre les caucus « régions » et « centres urbains ». »</u>

Proposé par AEEH-UL Appuyé par AEMSP-UQAM

Proposition dilatoire : <u>Question préalable</u>

Proposée par AESS-UQAM Appuyée par AECSAUM Pour : 41 Contre : 10 Adoptée au 2/3

Retour au sous-amendement 6.2.1.2.:

6.2.1.2. : Sous-amendement : <u>D'ajouter : « Que les délégations de Québec choisissent par elles-mêmes entre les caucus « régions » et « centres urbains ». »</u>

Proposé par AEEH-UL Appuyé par AEMSP-UQAM

Pour: 37 Contre: 6 Abstentions: 11

Adopté à majorité

Retour sur l'amendement 6.2.1. tel que sous-amendé :

<u>D'ajouter après « régions » : « , femmes de centres urbains, hommes de régions, hommes de centres urbains et un caucus de personnes non binaires ».</u>

<u>D'ajouter : « Que les délégations de Québec choisissent par elles-mêmes entre les caucus « régions » et « centres urbains ». »</u>

Proposé par SECMV Appuyé par AECSL

Pour: 43 Contre: 0 Abstentions: 11

Adopté à majorité

Retour sur la principale 6.2. telle qu'amendée :

6.2. Que l'on tienne un caucus non-mixte femmes de régions, femmes de centres urbains, hommes de régions, hommes de centres urbains et un caucus de personnes non binaires de 35 minutes.

Que les délégations de Québec choisissent par elles-mêmes entre les caucus « régions » et « centres urbains ».

Proposée par Comité Femmes

Appuyée par ABEILL

Pour: 48 Contre: 0 Abstentions: 6

Adoptée à majorité à 12h12

6.3. Que les différents caucus fassent un bilan oral des discussions en non-mixité.

Proposée par AECSL Appuyée par ABEILL Adoptée à l'unanimité

6.4. Considérant l'avis de motion déposée par l'AFESH concernant les revendications et pratiques féministes au niveau des associations locales.

Que les associations membres de l'ASSÉ, qui se considèrent plus féministes, aident à la mobilisation des associations moins mobilisées à ce niveau afin qu'il n'y ait pas d'exclusions au prochain congrès annuel.

Proposée par AGEEM Appuyée par AECSF

6.4.1.: Amendement : Ajouter : « Que l'ensemble des associations membres produisent un bilan écrit de leurs revendications, pratiques et positionnements féministes en vue du prochain congrès. »

Proposé par SOGÉÉCOM Appuyé par AÉMSP-UQAM **6.4.1.2.**: **Sous-amendement**: <u>Modifier « congrès » par « congrès annuel ».</u>

Proposé par : SOGÉÉCOM Appuyé par : AGECFXG

Pour: 37 Contre: 3 Abstentions: 17

Adopté à majorité

Retour à l'amendement 6.4. tel que sous-amendé :

6.4.1.: Amendement : Ajouter : « Que l'ensemble des associations membres produisent un bilan écrit de leurs revendications, pratiques et positionnements féministes en vue du prochain congrès annuel. »

Proposé par SOGÉÉCOM Appuyé par AÉMSP-UQAM

Pour: 48 Contre: 0 Abstentions: 8

Adopté à majorité

Retour à la principale 6.4. telle qu'amendée :

6.4. Considérant l'avis de motion déposée par l'AFESH concernant les revendications et pratiques féministes au niveau des associations locales.

Que les associations membres de l'ASSÉ, qui se considèrent plus féministes, aident à la mobilisation des associations moins mobilisées à ce niveau afin qu'il n'y ait pas d'exclusions au prochain congrès annuel.

Que l'ensemble des associations membres produisent un bilan écrit de leurs revendications, pratiques et positionnements féministes en vue du prochain congrès annuel.

Proposée par AGEEM

Appuyée par AECSF

6.4.2. Amendement : Ajouter « l'ASSÉ fasse la promotion et facilite l'entraide et la communication entre » entre « Que » et « les associations membres de l'ASSÉ, ».

Proposée par ABEILL

Appuyée par AEMSP-UQAM

Pour: 27 Contre: 0 Abstentions: 30

La proposition est battue

Retour à la prncipale 6.4. :

6.4. Considérant l'avis de motion déposée par l'AFESH concernant les revendications et pratiques féministes au niveau des associations locales.

Que les associations membres de l'ASSÉ, qui se considèrent plus féministes, aident à la mobilisation des associations moins mobilisées à ce niveau afin qu'il n'y ait pas d'exclusions au prochain congrès annuel.

Que l'ensemble des associations membres produisent un bilan écrit de leurs revendications, pratiques et positionnements féministes en vue du prochain congrès annuel.

Proposée par AGEEM Appuyée par AECSF

Proposition dilatoire : Question préalable

Proposée par AESS-UQAM

Appuyée par LAS

Pour : 40 Contre : 17

Adoptée au 2/3

Retour à la prncipale 6.4. :

6.4. Considérant l'avis de motion déposée par l'AFESH concernant les revendications et pratiques féministes au niveau des associations locales.

Que les associations membres de l'ASSÉ, qui se considèrent plus féministes, aident à la mobilisation des associations moins mobilisées à ce niveau afin qu'il n'y ait pas d'exclusions au prochain congrès annuel.

Que l'ensemble des associations membres produisent un bilan écrit de leurs revendications, pratiques et positionnements féministes en vue du prochain congrès annuel.

Proposée par AGEEM

Appuyée par AECSF

Pour : 50 Contre : 0

Abstentions: 10

Adoptée à majorité

Proposition dilatoire: <u>Que l'on passe directement au point 7. « Finances » et que l'on</u>

suspende le point 6. « Femmes ».

Proposée par AFEA-UQAM Appuyée par ADEPUM

Proposition dilatoire : Question préalable

Proposée par ABEILL Appuyée par AGECFXG Pour : 46 Contre : 10

Adoptée aux 2/3

Retour à la proposition dilatoire :

Proposition dilatoire : Que l'on passe directement au point 7. « Finances » et que l'on suspende le point 6. « Femmes ».

Proposée par AFEA-UQAM Appuyée par ADEPUM

Pour: 28 Contre: 10 Abstentions: 19

Adoptée à majorité

7. FINANCES

7.1. Considérant que L'AÉÉA-UL est victime, depuis plusieurs années, d'injonctions répétées, dans le but délégitimer les grèves syndicales estudiantines;

Considérant que l'AÉÉA-UL est aux prises avec d'énormes difficultés financières, en raison d'un budget amputé par des frais d'avocate s'élevant à un montant de 4199,68\$, qui ne lui permettent pas de pouvoir fournir ses activités liées à son département, de pouvoir investir dans les projets de financement étudiant.e.s et de ne pas pouvoir payer ses cotisation à l'ASSÉ;

Considérant que l'ancien conseil d'exécutif avait déclaré.e.s s'occuper complètement du dossier des injonctions, en raison de fonds réservés pour ces mesures anti-démocratiques;

Considérant que, lors de la transition des exécutantes et des exécutants, les ententes ont été oubliées ou n'ont point eu de suivi, et que l'AÉÉA-UL a reçu un montant d'environ 1200\$ des présents exécutants et présentes exécutantes, qui ne défraye pas la totalité des coûts de l'avocate:

Et considérant que le Fond D'entraide, d'après l'article 26 code de statuts et règlements, fonctionne de la façon suivante : « Les associations étudiantes membres ayant peu de moyens financiers désirant bénéficier du fonds d'entraide [Doivent] en faire la demande en Congrès [...] »;

Que l'on attribue 3000\$ à l'AÉÉA-UL à partir du fonds d'entraide pour défrayer le montant de ses frais avocate amputant son budget, lui permettant ainsi une liberté action et un meilleur services auprès de ses membres.

Proposée par AÉÉA-UL Appuyée par AGES Adoptée à l'unanimité

7.2. Que l'on accorde un montant de 690\$ à l'AGEEPP pour payer les cotisations de deux sessions en retard datant de la dernière année.

Proposée par l'AGEEPP-UL Appuyée par LAS Adoptée à l'unanimité

7.3. Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur la question de la traduction.

Proposée par LAS Appuyée par ADEPUM Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Finir les tours de paroles de la plénière,

Proposée par AGECFXG Appuyée par ADEPUM Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Reprise de la proposition 3.5.1. ayant été mise en dépôt :

« **3.5.1.**: Considérant que l'exercice d'une démocratie directe digne de ce nom implique un haut degré de transparence et qu'il s'agit là d'une distinction historique majeure entre l'ASSÉ et les fédérations étudiantes,

Considérant que la situation précaire de la majorité des étudiant-es québécois-es justifient que les sommes qu'elles et ils versent à leurs associations soient gérées rigoureusement,

Considérant que l'enjeu d'une possible hausse de cotisation justifie plus que jamais que les associations membres de l'ASSÉ se réapproprient les enjeux liés à ses finances,

Considérant que l'actuel secrétaire aux finances de l'ASSÉ a lui-même convenu dans un texte de réflexion de problèmes majeurs dans le suivi des finances au cours des mandats 2013-2014 et 2014-2015,

Considérant que les prévisions budgétaires et les états financiers ne permettent pas de juger du bien-fondé de dépenses ou d'entrées d'argent particulières,

Considérant que de permettre à une firme comptable d'avoir accès au "grand livre" de l'ASSÉ pour la vérification annuelle tout en invoquant des motifs de sécurité pour en refuser l'accès aux associations membres implique que celles-ci sont moins dignes de confiance qu'une corporation sous-traitante,

Considérant que ladite vérification comptable annuelle permet d'assurer la légalité de la gestion des avoirs de l'ASSÉ mais pas la légitimité des transactions eu égard aux mandats et principes de l'ASSÉ, et que le secrétaire aux finances est l'unique élu ayant présentement la possibilité d'en juger,

Considérant que les procès-verbaux d'exécutif, comme ceux des associations membres, comportent des informations utiles aux membres en vue de garder leurs élu-es imputables quant à leurs décisions, y compris financières,

Considérant que le Conseil exécutif de l'ASSÉ a longtemps donné accès à ses procèsverbaux aux associations membres via le forum interne sans que cela n'ait jamais causé le moindre tort à l'organisation,

Considérant que le Conseil exécutif, comme toute instance de l'ASSÉ, peut recourir au huis-clos pour éviter que des décisions ou informations sensibles d'un point de vue sécuritaire ne se retrouvent consignées dans un procès-verbal,

Considérant enfin que d'instaurer de tels droits, analogues à ceux que beaucoup d'associations membres accordent déjà à leurs membres, contribuerait de façon significative à l'ouverture du pouvoir exécutif à l'ASSÉ,

Que l'ASSÉ donne accès à toutes les associations membres de l'ASSÉ aux données de son grand livre comptable sur demande, et aux procès-verbaux du Conseil exécutif en permanence sur ASSÉ-support ou via un nouveau forum interne. »

Proposée par SECMV Appuyée par AGEBdeB **Proposition dilatoire** : <u>Question préalable</u>

Proposée par LAS Appuyée par AGECD Pour : 29 Contre : 18

Rejetée, les 2/3 ne sont pas atteints

Retour sur la proposition privilégiée de reprise de la proposition 3.5.1. :

Proposition privilégiée : Reprise de la proposition 3.5.1. ayant été mise en dépôt.

Proposée par SECMV Appuyée par AGEBdeB

Pour: 32 Contre: 12 Abstentions: 9

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Scinder la proposition en 2 parties : « Que l'ASSÉ donne accès à toutes les associations membres de l'ASSÉ aux données de son grand livre comptable sur demande » et « Que l'ASSÉ donne accès à toutes les associations membres de l'ASSÉ aux procès-verbaux du Conseil exécutif en permanence sur ASSÉ-support ou via un nouveau forum interne. »

Proposée par AESS-UQAM Appuyée par RESUL

Pour: 23 Contre: 15 Abstentions: 13

Adoptée à majorité

Suite au scindage, les propositions peuvent se lire comme suit :

- **7.4.** Que l'ASSÉ donne accès à toutes les associations membres de l'ASSÉ aux données de son grand livre comptable sur demande.
- **7.5.** Que l'ASSÉ donne accès à toutes les associations membres de l'ASSÉ aux procès-verbaux du Conseil exécutif en permanence sur ASSÉ-support ou via un nouveau forum interne.

Proposition privilégiée : Que l'on prenne une pause de 30 minutes

Proposée par AÉÉH-UL Appuyée par ADÉPUM

Proposition dilatoire : <u>Question préalable</u>

Proposée par AFÉA-UQAM Appuyée par AECSF Pour : 44 Contre : 6

Adoptée aux 2/3

Retour sur la proposition privilégiée de pause :

Proposition privilégiée : Que l'on prenne une pause de 30 minutes

Proposée par AÉÉH-UL Appuyée par ADÉPUM

Pour 11 Contre 30 Abstentions: 12

Rejetée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur les propositions 7.4. et 7.5.

Proposée par ABEILL Appuyée par AGES

Pour: 21 Contre: 14 Abstentions: 15

Adoptée à majorité à 15h39

Proposition privilégiée de terminer les tours de paroles de la plénière :

Proposée par AFEA-UQAM Appuyée par AGEECLG

Pour: 17 Contre: 23 Abstentions: 12

Rejetée à majorité

La perte de quorum est constatée à 16h17